

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	35 (1927)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Concours d'équipes samaritaines au Lausanne-Palace, le 5 décembre 1926
<b>Autor:</b>	Gaillard, L.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-973565">https://doi.org/10.5169/seals-973565</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Mitlödi; Kursleiter: Herr Dr. Sonderegger, Schwanden, Examinator: Herr Dr. Ludwig, Diesbach, Kursteilnehmer 23.

Diese 63 Samariter waren in bezug auf Theorie und praktische Arbeiten vorzüglich vorbereitet, so daß sämtlichen Kursteilnehmern der Samariterausweis übergeben werden konnte. Diese neuen Samariter werden den verantwortungsvollen Samariterdienst pflichtgetreu ausführen, sei es in Mobilisationszeiten, bei Unfällen, bei Kranken oder in Zeiten der Epidemien. Welch ausgezeichnete Dienste haben unsere Samariter während der Grippe- und Pockenepidemien geleistet; auch sehr viele erste Hilfen wurden aus allen Samaritervereinen pro 1926 gemeldet. Alle diese Dienste verdienen dankbare Anerkennung.

Wir haben alle Ursache, unsren verehrten Herren Aerzten und Hilfslehrern, welche in uneigennütziger Weise viel für sie kostbare Zeit zur Instruktion der Samariter opfern, herzlichst zu danken. Es ist daher auch die Pflicht unserer Samariter, unsren Herren Aerzten, wenn immer möglich, behilflich zu sein, sie zu unterstützen. Im Februar haben Samariterkurse auf Braunwald (Kursleiter: Herr Dr. Jöß) und in Bülten (Kursleiter: Herr Dr. Montanus, in Schänis) mit zirka 40 Kursteilnehmern begonnen. In Oberurnen wird ein Samariterkurs im März beginnen.

Am 13. Februar fand auch schon eine erste Wiederholungsübung vom Samariterverein Ennenda in Verbindung mit Mannschaft des Militärsanitätsvereins Glarus statt. Es galt speziell dem Abtransport von Verwundeten bei schwierigen Wegverhältnissen infolge von hohem Schnee.

## Concours d'équipes samaritaines au Lausanne-Palace, le 5 décembre 1926.

Le 5 décembre dernier, la Société des dames samaritaines de Lausanne, sous la

présidence de M<sup>me</sup> Florence Quinche, aidée du Dr René Guisan, président de la Croix-Rouge vaudoise, avait organisé un concours d'équipes ouvert aux sections vaudoises de samaritains. Un appel avait été adressé à toutes les sociétés du canton. Ste-Croix, Coppet, Nyon et Vevey avaient annoncé chacune deux ou trois groupes de cinq personnes.

Le jury était composé des docteurs Guisan, Bach et Michel Burnier. La supposition écrite était lue à chaque équipe, la même pour tous les groupes. Deux personnes devaient simuler l'accident et représenter les blessés; les trois autres « dont l'une prenait la direction des pansements et du transport », avaient à donner les soins nécessaires, d'après les plaintes du patient et de certains symptômes indiqués dans la supposition.

Chaque groupe avait 20 minutes pour le concours; quelques objets de pansements, des couvertures et des brancards étaient à disposition. Après avoir concouru, chaque groupe pouvait rester dans la salle dans le but d'assister au travail du groupe suivant, mais personne n'osait sortir avant la fin du concours. Commencé à dix heures du matin, cet exercice prit fin vers 13 h. 1/2.

Un excellent dîner fut servi aux sections qui voulaient bien y prendre part, et une soixantaine de personnes se groupèrent autour des tables fort bien décorées. Puis ce fut une visite au Musée des Beaux-Arts, et retour au Lausanne-Palace où un thé fut offert aux participants par la section lausannoise.

Dans une très spirituelle allocution, le Dr Guisan proclama le résultat du concours. Des médailles furent offertes aux groupes ayant obtenu le plus grand nombre de points. Puis deux diplômes de membres honoraires furent remis à M<sup>es</sup> Aucken-

thaler et Agassiz de la section de Lausanne.

Ajoutons que ce concours d'équipes dans le genre de ceux qui avaient lieu à Amsterdam en septembre dernier, est le premier qui ait été organisé dès lors en Suisse. La Direction du Lausanne-Palace avait aimablement offert ses salons pour cette manifestation, et a contribué ainsi à la bonne réussite de la journée.

*L. Gaillard,*  
secrétaire de la section de Lausanne.

## L'aération des habitations.

Nombre de causes contribuent à vicier l'air dans l'intérieur des habitations, et rendent nécessaire le renouvellement continu de la masse respirable. Rien n'est plus utile que d'assurer les dispositions convenables pour ce renouvellement; rien n'est plus facile à réaliser au moment même où l'on construit une habitation, et cependant aucun soin n'est plus négligé par les constructeurs.

Dans l'acte de la respiration, une partie de l'air inspiré est transformé en acide carbonique, gaz irrespirable et délétère, résultant de la combinaison de l'oxygène avec le carbone. Ce gaz se développe dans les poumons, où l'oxygène de l'air est en contact avec le sang veineux chargé d'un excès de carbone. Un homme de force moyenne transforme en acide carbonique, dans l'espace d'une heure, tout l'oxygène contenu dans 90 litres d'air; et le volume des gaz expirés, qui est de 333 litres, renferme à peu près 4 % d'acide carbonique. Si donc on veut que l'air ne passe qu'une seule fois par les poumons, ce qui est une condition essentielle, il faut fournir à chaque individu, par heure, un tiers de mètre cube.

On satisferait certainement à cette condition. Mais le corps humain agit encore d'une autre manière pour vicier l'air qui l'environne: c'est par la transpiration cutanée et pulmonaire, qui exige un volume beaucoup plus considérable que la respiration. Les vapeurs, émises à travers tous les pores de notre peau et par nos poumons, se dissolvent dans l'air et sont, sans aucun doute, la cause la plus puissante d'insalubrité; car ces vapeurs ne pèsent pas moins de 800 à 1000 grammes par 24 heures (en moyenne 38 grammes par heure). En supposant l'air à 15° et déjà à moitié saturé d'eau en vapeur, circonstances qui sont les plus ordinaires, le volume d'air nécessaire pour dissoudre les vapeurs produites est un peu moins de 6 mètres cubes. On peut admettre que, même avec le tiers de mètre cube nécessaire à la respiration, ce chiffre de 6 mètres cubes exprime par personne et par heure, le volume d'air strictement nécessaire à l'assainissement des lieux habités.

Plusieurs expériences ont mis à même de constater qu'il ne faut pas descendre au-dessous de cette limite. Ainsi, dans une école, la ventilation était de 1080 mètres cubes par heure pour 180 enfants, c'est-à-dire de 6 mètres cubes par élève. Après 5 heures de séance, la quantité d'air carbonique s'élevait au plus à deux millièmes; aucune odeur ne régnait dans la salle et la respiration n'était nullement gênée. Avec une ventilation de 837 m<sup>3</sup> seulement, la quantité d'acide carbonique a été portée à près de 5 millièmes. Enfin, la salle étant close, sans ventilation, après le même temps, l'air en renfermait près de 9 millièmes. Quoique la température intérieure ne fût que 18 degrés, les enfants se plaignaient de la chaleur, trouvaient l'atmosphère lourde, et attendaient avec impatience le moment d'ouvrir les fenêtres.